

Compte rendu - Assemblée Générale annuelle - Mardi 5 mars 2013

1. Présentation rapport d'activités et financier 2012

L'Assemblée Générale débute par la présentation des rapports d'activités et financier de l'année 2012. Ils sont votés à l'unanimité, soit 26 votes pour. Les documents sont téléchargeables en ligne, sur le site de la fédération nationale des arts de la rue, rubrique Région Rhône-Alpes.

2. Agora : se fédérer : quels intérêts ? quels enjeux ? quelles ambitions ?

Ensuite, l'agora est introduite par un questionnement sur le rôle de la fédération telle qu'elle fonctionne à l'heure actuelle, la vision et la compréhension des adhérents sur les activités menées en son sein mais aussi leurs envies et les actions souhaitées pour les mois à venir.

Les échanges commencent alors par la nécessité de **réinterroger les fondements de la fédération**, de se questionner sur les motivations de continuer à la faire vivre. Le contexte de la constitution de l'association est ainsi rappelé : le secteur des arts de la rue était en cours de professionnalisation ; les frontières entre métiers artistiques et administratifs étaient minces ou inexistantes ; se fédérer était synonyme d'émulation artistique nourrie par l'échange, la rencontre, le croisement des expériences. **Les métiers ont évolué, le secteur s'est professionnalisé, ce qui engendre une certaine classification, et notamment un clivage artistique/administratif. Il est nécessaire de se questionner maintenant, face au constat de cette jonction, ce vers quoi les membres de la fédération souhaitent aller.**

Par ailleurs, l'évolution du secteur requiert également **de s'interroger sur le périmètre de la création dans l'espace public**. Les arts de la rue sont historiquement rattachés au spectacle vivant, et notamment au théâtre, mais sont aussi pluriels dans les pratiques. Qu'est ce que l'on définit dans appellation « Arts de rue » ? Quelle hiérarchie entre Création en espace public, Arts de rue, Spectacle vivant ? Existe-t-il une hiérarchie ? Quelle place les arts plastiques en espace public détiennent-ils dans cette classification ?

Parallèlement le fonctionnement de la fédération nécessite de trouver un équilibre. **D'une part, il est noté que le conseil d'administration est régulièrement dans l'obligation de gérer les propositions, les actions et les revendications dans l'urgence. L'intérêt de se fédérer est d'échanger, de partager et de se questionner ; il est souvent difficile de prendre du recul et du temps. L'enjeu est de parvenir à trouver l'équilibre entre ses activités personnelles et son investissement au sein de la fédération. D'autre part, les activités menées posent question notamment sur la prégnance du lobbying politique. Le militantisme auprès des élus semble prendre une part trop importante sur les projets et actions. La défense d'une politique culturelle est reconnue comme nécessaire mais ne doit pas concentrer toutes les énergies, laissant la place aux rencontres autour des questions artistiques et de la création.**

Face à ce postulat, le débat s'oriente sur la constitution de la fédération, qui s'est fait à partir d'un mouvement artistique, existant uniquement par le rassemblement d'artistes autour de la même problématique, la création en espace public. Quelle signification donne-t-on à ce mouvement ? Un

mouvement artistique devenu une fédération ? Une fédération est aussi un mouvement politique, s'interrogeant sur la place de l'artiste dans la société, son rôle.

Les pistes pour les activités 2013 s'articulent autour de temps d'échanges autour du projet artistique :

- rencontres informelles entre acteurs de la profession pour échanger sur leurs activités respectives : être dans la rencontre de l'humain, ne pas être sans cesse dans la prospective.
- rencontres entre directeurs artistiques à réitérer
- réflexion sur la médiation : comprendre ce que l'on met derrière le terme « médiation » ; appréhender les partenariats avec le production, celui qui accueille ; questionnement sur l'artiste qui devient médiateur, ou même opérateur culturel.
- Valorisation et sensibilisation à l'économie du projet : problématique des OFF des festivals, rencontre avec les élus qui a vocation à chiffrer l'organisation d'un événement dans l'espace public, comme un festival
- Diagnostic des territoires et prospectives : pourquoi faire un événement sur un territoire en particulier ? Quels besoins ? Quelles prospectives ?

La présence de témoins d'autres disciplines, spécialistes, universitaires serait intéressante, afin de croiser les regards et angles de réflexion.

Par ailleurs **les chantiers et groupes de travail déjà constitués se poursuivent :**

- « Arts de rue et Ruralité » : prochaine rencontre le 26 mars afin de définir les orientations pour l'année, peut être un fil rouge sur plusieurs rencontres
- Création d'un site internet : fonctionnalités à définir, participatif ?
- Rencontre en lieux de résidence régionaux en avril

De plus, la fédération continue à participer à la rédaction d'un plan de développement, initié par la fédération nationale des arts de la rue. La volonté suite au débat du 5 février est de poursuivre la réflexion sur les différents axes du plan : action artistique, schéma d'orientation pour les territoires, et mise en place d'un CNACEP.

3. Élection du conseil d'administration

Douze personnes se sont présentées et ont été élues à la majorité. L'élection du bureau s'est ensuite déroulé au sein du nouveau conseil d'administration. Les administrateurs pour l'année 2013 sont :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Mathurin Gasparini - Président | - Jean-Baptiste Duperray |
| - Vincent Loubert - Vice Président | - Nathalie Bruere |
| - Sandrine Morel - Trésorière | - Jean-Claude Carles |
| - Vanessa Rippe - Secrétaire | - Gilles Rhode |
| - Marie Lacoux - Déléguée régionale | - Véronique Dubois Bertrand |
| - Palmira Picon - Déléguée régionale suppléante | - Stéphanie Quéinin Blache |